

Livret de l'étudiant·e 2018-2019

DIPLÔME D'UNIVERSITE SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES **MENTION : FONDAMENTAUX DE L'INGENIERIE PEDAGOGIQUE POUR ADULTES (FIPA)**

Livret voté à la CFVU du 02 juillet 2018

UFR Sciences Psychologiques et Sciences de l'Education (SPSE)
Université Paris Nanterre - Bâtiment Bianka et René Zazzo (C)
200, avenue de la République 92001 Nanterre Cedex
www.parisnanterre.fr



www.ufr-spse.parisnanterre.fr

 **Université
Paris Nanterre**
 **UFR SPSE**

SOMMAIRE

PRESENTATION DE LA FORMATION	3
ORGANIGRAMME ET CONTACTS	5
UNIVERSITE	5
UFR	5
DEPARTEMENT / FORMATION	5
SERVICES NUMERIQUES	6
EMAIL UNIVERSITAIRE	6
ESPACE NUMERIQUE DE TRAVAIL (ENT)	6
CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2018-2019	7
MAQUETTE DU DIPLOME	8
PRESENTATION DES ENSEIGNEMENTS	9
SEMESTRE 1	9
UE1 – 3PFI7001 – ENVIRONNEMENT SOCIO-JURIDIQUE DE LA FORMATION	9
UE2 – 3PFI7002 – DEFINITION DE L'INGENIERIE PEDAGOGIQUE	9
UE3 – 3PFI7003 – ANALYSE DE LA DEMANDE ET DU PUBLIC	10
UE4 – 3PFI7004 – APPRENTISSAGE ET CONCEPTIONS PEDAGOGIQUES	10
UE5 – 3PFI7005 – DESIGN PEDAGOGIQUE	11
SEMESTRE 2	11
UE6 – 3PFI8001 – ANALYSE DE L'ACTIVITE	11
UE7 – 3PFI8002 – COMPETENCES ET REFERENTIELS	12
UE8 – 3PFI8003 – ANALYSE DE DISPOSITIFS	12
UE9 – 3PFI8004 – EVALUATION ET EFFICIENCE DES DISPOSITIFS DE FORMATION	12
UE10 – 3PFI8005 – LE NUMERIQUE EN FORMATION	13
MODULES D'ENSEIGNEMENT TRANSVERSAUX / LANGUES VIVANTES / BONUS AU DIPLOME	14
MODULES TRANSVERSAUX	14
LANGUES VIVANTES	14
BONUS AUX DIPLOMES	14
MODALITES DE CONTROLE ET EXAMENS	15
MODALITES GENERALES	15
MODALITES SPECIFIQUES	15
DELIVRANCE DU DIPLOME	15
CHARTRE DU VIVRE-ENSEMBLE	16

PRESENTATION DE LA FORMATION

Le DU FIPA est une **formation ouverte à distance** permettant d'acquérir la maîtrise des fondamentaux de l'ingénierie pédagogique, c'est-à-dire acquérir des savoirs et des savoir-faire dans les domaines du diagnostic, de la conception, de la conduite et de l'évaluation de dispositifs pédagogiques, qu'ils soient en ligne, en présentiel ou mixtes.

Les **objectifs** de la formation sont de :

- Recueillir et traiter les informations nécessaires à l'analyse d'une demande de formation
- Identifier et qualifier des besoins et élaborer un cahier des charges
- Déterminer l'architecture d'un dispositif de formation
- Concevoir des environnements et des situations d'apprentissages innovants, au plus proche des besoins des apprenants
- Construire le déroulement d'une action de formation et élaborer un scénario pédagogique
- Evaluer un dispositif, une action de formation
- Répondre à un appel d'offre
- Optimiser l'usage des outils digitaux en formation
- Mener une réflexion métacognitive au regard de sa pratique d'apprenant à distance
- Travailler collaborativement en utilisant une plateforme d'apprentissage à distance (LMS) et les outils de son Environnement Personnel d'Apprentissage (EPA) : Google drive, Zotero, etc.

Le DU FIPA est composé de 10 modules (UE), crédités chacun d'1.5 ECTS. Chaque module implique un temps de travail personnel pour chaque étudiant d'environ 8h par semaine et deux séances de travail synchrone d'1h10 chacune.

Les modules se succèdent les uns aux autres toutes les 3 semaines (hors vacances universitaires) ; les ressources d'un module sont accessibles une semaine avant la fin du module précédent.

Un temps de rencontre d'une journée en présentiel (7h) à lieu en début de formation à l'Université Paris Nanterre.

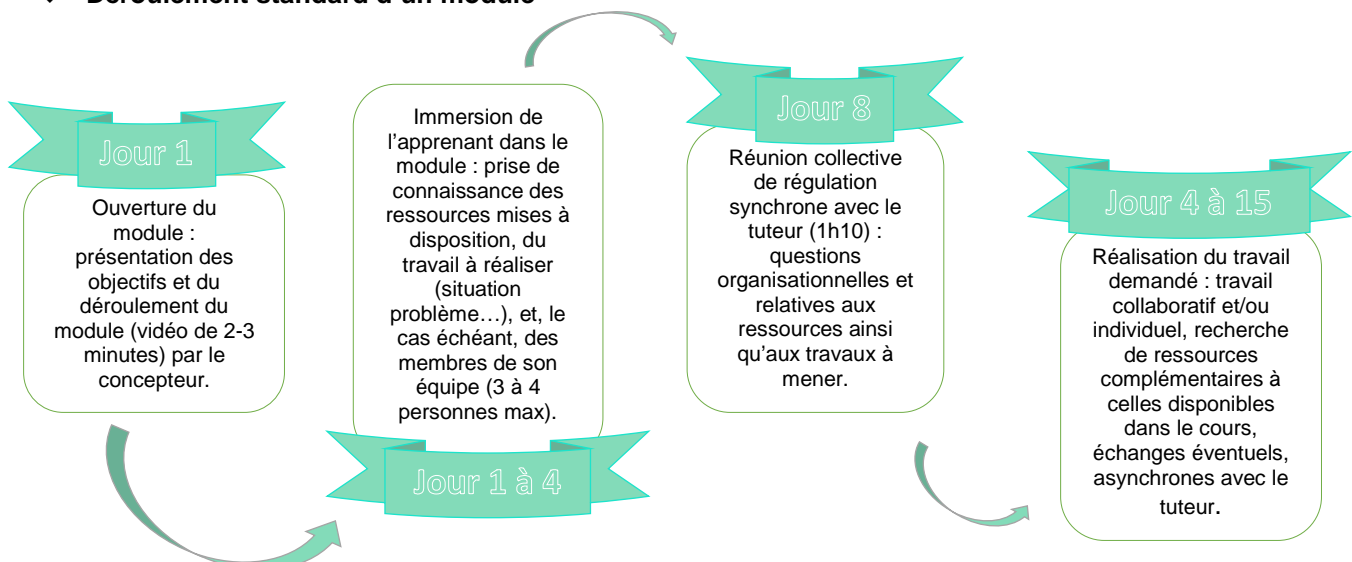
Chaque module comprend un ou plusieurs travaux à réaliser, ceux-ci sont évalués par un enseignant-chercheur, en collaboration, le cas échéant, avec le facilitateur.

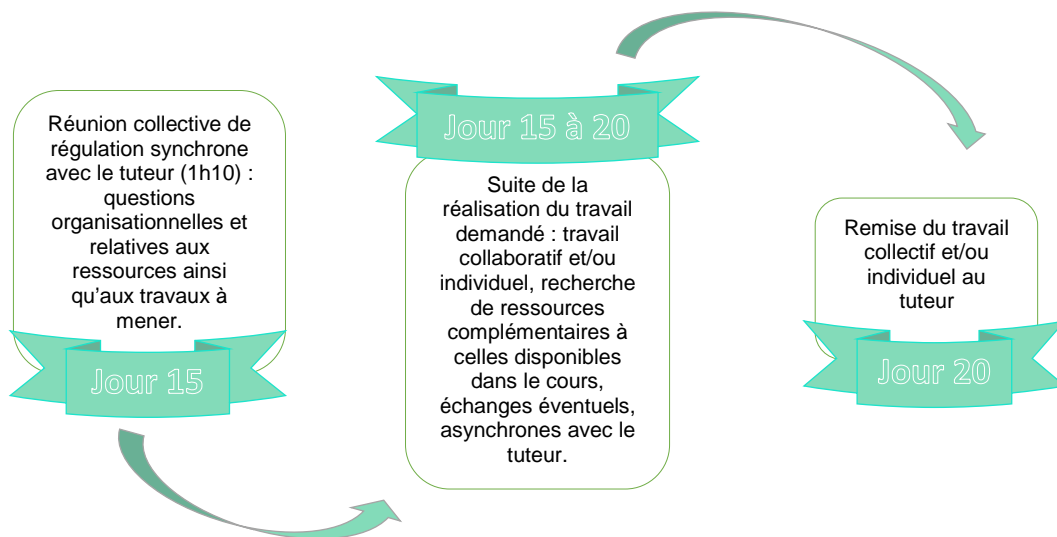
Les **acquisitions visées** par cette formation sont :

- *Des savoirs fondamentaux* de la formation dans les domaines de la pédagogie des adultes, de la sociologie des organisations, de l'ergonomie, de l'ingénierie, de la psychologie des apprentissages, et du numérique en formation
- *Des compétences* dans les domaines suivants :
 - Identifier des besoins et traduire une commande de formation
 - Concevoir et animer des dispositifs pédagogiques qu'ils soient distanciels ou présentiels

Utiliser des cadres de référence pour l'action : notions, concepts et théories

❖ Déroulement standard d'un module





Pour toutes les informations relatives aux conditions d'admission dans la formation, au programme, aux compétences visées et aux débouchés, veuillez vous référer à la fiche formation en ligne :

<https://www.parisnanterre.fr/formation/>

Cette formation est proposée :

- en formation continue.
- à distance.

ORGANIGRAMME ET CONTACTS

Université

Service universitaire d'information et d'orientation (SUIO) : <http://suiio.parisnanterre.fr/>

→ [Pôle Handicaps et accessibilités](#)

Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP) : <http://baip.parisnanterre.fr>

Service des relations internationales (SRI) : <http://international.parisnanterre.fr/>

Service Général de l'Action Culturelle et de l'Animation du Campus (SGACAC) : <http://culture.parisnanterre.fr>

Les bibliothèques : <http://scd.parisnanterre.fr/>

UFR

Direction de l'UFR : VERLHIAC Jean-François, C401

Responsable administratif/ve de l'UFR : RAT François, Bureau C406B

Site internet de l'UFR : <https://ufr-spse.parisnanterre.fr/>

De nombreuses informations sont disponibles sur le site de l'UFR.

Département / Formation

Responsable pôle relations entreprises et formation continue :

PELAEZ Virginie, Bureau C413, fipa@liste.parisnanterre.fr

Secrétariat pédagogique de la formation :

JEANNE-ROSE Joanna, Bureau C414, fipa@liste.parisnanterre.fr, 01 40 97 75 04

Responsables de la formation :

Directeur scientifique : CARRE Philippe – Professeur des Universités – Equipe Apprenance et Formation des Adultes

Directeur pédagogique : JEUNESSE Christophe – Maître de conférences – Equipe Apprenance et Formation des Adultes, c.jeunesse@u-paris10.fr

Sites internet de la formation :

<http://dep-sc-educ.u-paris10.fr/diplomes-universitaires/>

<http://apprenance-ipfa.net/diplome-duniversite-fipa/>

SERVICES NUMERIQUES

Email universitaire

Toute communication avec les équipes pédagogiques et administratives doit s'effectuer avec votre adresse électronique universitaire.

Au moment de l'inscription, un mail d'activation de votre adresse électronique universitaire [...@parisnanterre.fr](mailto:..@parisnanterre.fr) est envoyé sur votre adresse personnelle. Vous devez l'activer le plus rapidement possible pour communiquer avec les personnels enseignants et administratifs, et accéder aux services numériques.

Vous pouvez également activer manuellement votre compte sur: <https://identite.parisnanterre.fr/> .

Sur ce portail, vous pourrez choisir votre mot de passe et connaître les moyens de réactiver le mot de passe en cas de perte.

Vous pouvez accéder à votre messagerie à l'adresse : <http://webmail.parisnanterre.fr> .

Vous pouvez également rediriger votre courriel sur votre adresse personnelle depuis votre webmail.

Espace Numérique de Travail (ENT)

Sur votre Espace numérique de travail (<https://ent.parisnanterre.fr/>), vous pouvez :

- consulter vos notes, vos résultats
- accéder à votre dossier personnel, vos fichiers (espace de stockage)
- accéder au lien des plateformes pédagogiques

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2018-2019

La formation décrite dans ce livret pédagogique est organisée :

- selon un calendrier spécifique à la formation (« calendrier dérogatoire »).

Vous pouvez prendre connaissance de votre calendrier sur le site du département des sciences de l'éducation :

Ou sur le site internet de l'université : <https://dep-sc-educ.parisnanterre.fr/diplomes-universitaires/d-u-fipa/>

-portail Etudiants <https://etudiants.parisnanterre.fr/> > Formation > Calendrier universitaire.

-ou directement à partir de l'URL : <http://formation.parisnanterre.fr/calendrieruniversitaire> .

MAQUETTE DU DIPLOME

SEMESTRE 1	CM	Classe virtuelle – tutorat synchrone	Travail personnel estimé	ECTS
UE 1 : Environnement socio-juridique de la formation		2h20* + 7h**	25h	1.5
UE 2 : Définition de l'ingénierie pédagogique		2h20*	25h	1.5
UE 3 : Analyse de la demande et du public		2h20*	25h	1.5
UE 4 : Apprentissage et conceptions pédagogiques		2h20*	25h	1.5
UE 5 : Design pédagogique		2h20*	25h	1.5
Total S1 :	0	18h40	125h	7.5
SEMESTRE 2	CM	Classe virtuelle – tutorat synchrone	Travail personnel estimé	ECTS
UE 6 : Analyse de l'activité		2h20*	25h	1.5
UE 7 : Compétences et référentiels		2h20*	25h	1.5
UE 8 : Analyse de dispositifs		2h20*	25h	1.5
UE 9 : Evaluation et efficacité des dispositifs de formation		2h20*	25h	1.5
UE 10 : Le numérique en formation		2h20*	25h	1.5
Total S2 :	0	11h40	125h	7.5
TOTAL S1 + S2 :	0	30h20	250h	15

* En ligne

** En présentiel : 1 journée pour l'ouverture de la formation

PRESENTATION DES ENSEIGNEMENTS

SEMESTRE 1

UE1 – 3PFI7001 – Environnement socio-juridique de la formation

Enseignant : Philippe JOFFRE pjoffre@paradoxes-conseil.com et Anne-Marie MUNTZ ammuntz@paradoxes-conseil.com

Descriptif :

- Disposer de points de repères sur les chiffres clés du marché de la formation et l'économie du secteur
- Repérer les principaux acteurs institutionnels, leurs enjeux et modes de fonctionnement
- Identifier les points clés de la réforme de mars 2014 et leurs impacts sur les pratiques
- Décrire et mobiliser les principaux dispositifs de formation et les financements associés
- Appréhender les nouvelles relations entre offre et demande de formation : vers une nouvelle segmentation du marché et de nouvelles pratiques d'achat et de vente ?

Espace cours en ligne : Plateforme Moodle dédiée

Bibliographie :

- Livre jaune sur la formation professionnelle, annexe au projet de loi pour 2016. République Française.
- Lexique des acronymes de la formation professionnelle, document interne du cabinet Paradoxes Conseil.

Modalités de contrôle :

- Formule standard : Contrôle continu.

Etude de cas. En cas de travail collaboratif, une pondération pourra être apportée à la note finale en fonction de la contribution de chacun à l'œuvre commune (à partir des traces relevées sur la plateforme).

- Pas de dérogatoire.

Enseignement non accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges.

UE2 – 3PFI7002 – Définition de l'ingénierie pédagogique

Enseignant : Philippe CARRE, PR Université Paris Nanterre, pcarre@parisnanterre.fr

Descriptif :

- Identifier les trois échelles d'analyse de la formation
- Définir l'ingénierie pédagogique, la situer par rapport à l'ingénierie de formation et en préciser les conditions d'émergence
- Décrire les 5 phases de l'ingénierie pédagogique
- Définir et illustrer la notion de dispositif pédagogique
- Présenter la fonction de l'ingénierie pédagogique, ses inputs et outputs

Espace cours en ligne : Plateforme Moodle dédiée

Bibliographie :

- Carré, P. (2011). « Pédagogie des adultes et ingénierie pédagogique » in Carré, P. & Caspar, P. Traité des sciences et des techniques de la formation. 3ème ed. Paris : Dunod (423-444).
- Enlart, S. (2007). Concevoir des dispositifs de formation d'adultes : du sacre au simulacre du changement. Paris : Editions Demos.
- Lebrun, M., Smidts, D. & Bricoult, G. (2011). Comment construire un dispositif de formation ? Bruxelles : de Boeck.

Modalités de contrôle :

- Formule standard : Contrôle continu.

Etude de cas. En cas de travail collaboratif, une pondération pourra être apportée à la note finale en fonction de la contribution de chacun à l'œuvre commune (à partir des traces relevées sur la plateforme).

Pas de dérogatoire.

Enseignement non accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges.

UE3 – 3PFI7003 – Analyse de la demande et du public

Enseignant : Philippe CARRE, PR Université Paris Nanterre, pcarre@parisnanterre.fr

Descriptif :

- Décrire les deux étapes du diagnostic : analyses de la demande et du public
- Distinguer demande explicite et implicite, demande et besoin
- Repérer les descripteurs majeurs du public de la formation
- Identifier les dix motifs d'engagement des adultes en formation
- Détailler la démarche de diagnostic, de l'analyse au cahier des charges pédagogique

Espace cours en ligne : Plateforme Moodle dédiée

Bibliographie :

- Ardouin, T. (2006). Ingénierie de formation pour l'entreprise. 2ème ed. Paris : Dunod.
- Carré, P. & Fenouillet, F. (2011). « Motivation et rapport à la formation » in Carré, P. & Caspar, P. Traité des sciences et des techniques de la formation. 3ème ed. Paris : Dunod (269-290)
- Dubar, C. (2004). *La formation professionnelle continue*, Paris : La découverte (5ème édition)
- Masingue, B. (2011). « Pilotage des politiques de formation » in Carré, P. & Caspar, P. Traité des sciences et des techniques de la formation. 3ème ed. Paris : Dunod (465-487).

Modalités de contrôle :

- Formule standard : Contrôle continu.

Etude de cas. En cas de travail collaboratif, une pondération pourra être apportée à la note finale en fonction de la contribution de chacun à l'œuvre commune (à partir des traces relevées sur la plateforme).

- Pas de dérogatoire.

Enseignement non accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges.

UE4 – 3PFI7004 – Apprentissage et conceptions pédagogiques

Enseignant : Philippe CARRE, PR Université Paris Nanterre, pcarre@parisnanterre.fr

Descriptif :

- Résumer les caractéristiques des 5 courants théoriques majeurs en psychologie des apprentissages
- Présenter les apports à la conception pédagogique des 5 courants théoriques majeurs en psychologie des apprentissages
- Identifier 4 régimes pédagogiques et en décrire les caractéristiques
- Expliquer la portée et les limites de chaque régime pédagogique
- Justifier les articulations entre analyse du public, contenu de formation et régime pédagogique

Espace cours en ligne : Plateforme Moodle dédiée

Bibliographie :

- Bedin, V. & Fournier, M. (2014). Apprendre : pourquoi ? Comment ? Auxerre : Editions Sciences Humaines.
- Berbaum, J. (2008). Apprentissage et formation. 6ème ed. Paris : PUF « Que Sais-Je ? »
- Carré, P. (2016). « De l'apprentissage à la formation. Pour une nouvelle psychopédagogie des adultes ». Revue Française de Pédagogie, n°190 (29-40).

Modalités de contrôle :

- Formule standard : Contrôle continu.

Etude de cas. En cas de travail collaboratif, une pondération pourra être apportée à la note finale en fonction de la contribution de chacun à l'œuvre commune (à partir des traces relevées sur la plateforme).

- Pas de dérogatoire.

Enseignement non accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges.

UE5 – 3PFI7005 – Design pédagogique

Enseignant : Philippe CARRE, PR Université Paris Nanterre, pcarre@parisnanterre.fr

Descriptif :

- Construire un objectif d'apprentissage opérationnel, univoque, réaliste et situé à partir d'un objectif de formation
- Distinguer entre les moyens pédagogiques et les définir : méthode, technique, outil, support, situation
- Lister et décrire une vingtaine de techniques pédagogiques
- Déterminer les croisements optimaux, possibles et néfastes entre objectifs d'apprentissage et techniques pédagogiques
- Elaborer un cahier des charges pédagogiques en fonction des modules 3, 4 et 5

Espace cours en ligne : Plateforme Moodle dédiée

Bibliographie :

- Bru, M. (2006). Les méthodes en pédagogie. Paris : PUF « Que Sais-Je ? ».
- Mager, R. (2005). Comment définir des objectifs pédagogiques. Paris : Dunod.
- Meirieu, P. (1996). Frankenstein pédagogue. Paris : ESF.

Modalités de contrôle :

- Formule standard : Contrôle continu.

Etude de cas. En cas de travail collaboratif, une pondération pourra être apportée à la note finale en fonction de la contribution de chacun à l'œuvre commune (à partir des traces relevées sur la plateforme).

- Pas de dérogatoire.

Enseignement non accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges.

SEMESTRE 2

UE6 – 3PFI8001 – Analyse de l'activité

Enseignant : Magali PROST, MCF Université Paris Nanterre, mprost@parisnanterre.fr

Descriptif :

- Caractériser les concepts liés à l'analyse du travail ("tâche", "activité", "prescrit" "réel", "diversité", "variabilité")
- Définir la notion d'activité, ses caractéristiques et ses dimensions
- Analyser une situation d'après le modèle guide de l'activité
- Repérer les outils méthodologiques de l'analyse de l'activité
- Mobiliser la technique de l'auto-confrontation sur le terrain et formuler des recommandations pour la formation à partir de l'analyse d'une activité

Espace cours en ligne : Plateforme Moodle dédiée

Bibliographie :

- Lussi Borer, V., Durand, M. et Yvon, F., (2015), Analyse du travail et formation dans les métiers de l'éducation, Bruxelles : De Boeck
- Pastré, P. (2005), Apprendre par la simulation, de l'analyse du travail aux apprentissages professionnels, Paris : Octarès
- Leplat, J. (1997), Regard sur l'activité en situation de travail, Paris : PUF

Modalités de contrôle :

- Formule standard session 1 : Contrôle continu.

Etude de cas. En cas de travail collaboratif, une pondération pourra être apportée à la note finale en fonction de la contribution de chacun à l'œuvre commune (à partir des traces relevées sur la plateforme).

- Pas de dérogatoire.

Enseignement non accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges.

UE7 – 3PFI8002 – Compétences et référentiels

Enseignant : Solveig FERNAGU-OUDET, MCF Université Paris Nanterre, soudet@parisnanterre.fr

Descriptif :

- Identifier les différentes conceptions des compétences dans le champ des pratiques (référentiels) et dans leur champ de la recherche scientifique (littérature)
- Définir les compétences du point de vue des conditions de leur développement
- Se saisir du développement des compétences du point de vue des dispositifs de formation et des dispositifs de travail
- Repérer et analyser des opportunités de développement dans son environnement professionnel
- Evaluer le caractère capacitant des situations de formation et ou professionnelle en vue d'accompagner le développement des compétences

Espace cours en ligne : Plateforme Moodle dédiée

Œuvres au programme / Bibliographie :

- Bouteiller D. (2014), Développer les compétences au travail, Montréal: HEC
- Masciotra, D., Mezzo, F. (2009), Développer un agir compétent, Bruxelles : De Boeck
- Fernagu Oudet, S. & Batal, C. (dir) (2016). (R)évolution dans le management des ressources humaines : des compétences aux capacités. Lille : Septentrion

Modalités de contrôle :

- Formule standard : Contrôle continu.

Etude de cas. En cas de travail collaboratif, une pondération pourra être apportée à la note finale en fonction de la contribution de chacun à l'œuvre commune (à partir des traces relevées sur la plateforme).

- Pas de dérogatoire.

Enseignement non accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges.

UE8 – 3PFI8003 – Analyse de dispositifs

Enseignant : Christophe JEUNESSE, MCF Université Paris Nanterre, cjeunesse@parisnanterre.fr

Descriptif :

- Distinguer critères et indicateurs
- Identifier les critères permettant l'analyse d'un dispositif de formation multimodal dans ses dimensions pédagogiques, techniques et organisationnelles
- Utiliser une grille pour analyser un dispositif pédagogique
- Identifier les dimensions innovantes d'un dispositif
- Evaluer le travail d'analyse d'un dispositif donné

Espace cours en ligne : Plateforme Moodle dédiée

Œuvres au programme / Bibliographie :

L'ensemble des références du parcours du DU

Modalités de contrôle :

- Formule standard : Contrôle continu.

Etude de cas. En cas de travail collaboratif, une pondération pourra être apportée à la note finale en fonction de la contribution de chacun à l'œuvre commune (à partir des traces relevées sur la plateforme).

- Pas de dérogatoire.

Enseignement non accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges.

UE9 – 3PFI8004 – Evaluation et efficacité des dispositifs de formation

Enseignant : Christophe JEUNESSE, MCF Université Paris Nanterre, cjeunesse@parisnanterre.fr

Descriptif :

- Définir l'évaluation en formation en la restituant comme première étape de la démarche d'ingénierie pédagogique

- Identifier les différents niveaux d'évaluation caractérisant le modèle de Kirkpatrick et en décrire les principaux indicateurs
- Situer d'autres modèles d'évaluation de la formation par rapport au modèle de Kirkpatrick
- Distinguer les différentes formes et outils d'évaluation de la formation en fonction de l'intention donnée au dispositif d'évaluation (approche efficacité ou efficacie de la formation)
- Construire une démarche d'ingénierie d'évaluation adaptée aux objectifs visés par la formation à partir de l'analyse d'un dispositif de formation

Espace cours en ligne : Plateforme Moodle dédiée

Œuvres au programme / Bibliographie :

- Yennek, N. (2015). Evaluer la satisfaction en formation. Note de synthèse. *Savoirs*, 38, 11-54.
- Dunberry, A. et Péchard, C. (2007). *L'évaluation de la formation dans l'entreprise : état de la question et perspectives*. Montréal, Canada : UQAM, CIRDEP.
- Bouteiller, D. & Cossette, M. (2007). *Apprentissage, transfert, impact. Une exploration des effets de la formation dans le secteur du commerce de détail* (Rapport de recherche remis au Fonds National pour la Formation de la Main-d'œuvre). Montréal : HEC-Montréal/CIRDEP.

Modalités de contrôle :

- Formule standard : Contrôle continu.

Etude de cas. En cas de travail collaboratif, une pondération pourra être apportée à la note finale en fonction de la contribution de chacun à l'œuvre commune (à partir des traces relevées sur la plateforme).

- Pas de dérogatoire.

Enseignement non accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges

UE10 – 3PFI8005 – Le numérique en formation

Enseignant : Christophe JEUNESSE, MCF Université Paris Nanterre, cjeunesse@parisnanterre.fr

Descriptif :

- Identifier les impacts potentiels du numérique sur la façon d'apprendre des individus
- Repérer les outils numériques susceptibles d'être mobilisés dans un dispositif multimodal (caractéristiques, potentialités, limites)
- Rechercher des ressources permettant d'approfondir ses connaissances sur les potentialités du numérique en formation d'adultes
- Mobiliser des référents conceptuels et théoriques pour problématiser autour des enjeux d'une situation de formation
- Elaborer l'ingénierie d'un dispositif à distance à partir de son équivalent en présentiel

Espace cours en ligne : Plateforme Moodle dédiée

Œuvres au programme / Bibliographie :

- Amadiou, F., & Tricot, A. (2014). *Apprendre avec le numérique: mythes et réalités*. Retz.
- Jézégou, A. (2007). La distance en formation. *Distances et savoirs*, 5(3), 341-366.
- Jézégou, A. (2008). Apprentissage autodirigé et formation à distance. *Distances et savoirs*, 6(3), 343-364.

Modalités de contrôle :

- Formule standard : Contrôle continu.

Etude de cas. En cas de travail collaboratif, une pondération pourra être apportée à la note finale en fonction de la contribution de chacun à l'œuvre commune (à partir des traces relevées sur la plateforme).

- Pas de dérogatoire.

Enseignement non accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges.

MODULES D'ENSEIGNEMENT TRANSVERSAUX / LANGUES VIVANTES / BONUS AU DIPLOME

Modules transversaux

Le descriptif et les modalités de contrôle des modules transversaux de l'établissement proposés dans votre formation sont accessibles sur le site :

<http://modules-transversaux.parisnanterre.fr/>

Ces modules concernent :

- Les EC de Pré-professionalisation
- Les modules « Grands Repères » pour l'ensemble des L1
- Les modules établissement (Parcours Personnalisés Établissement) de L2 et L3

Langues vivantes

L'offre de cours en Langues vivantes pour non-spécialistes (LANSAD) est disponible sur le site :

<http://crl.parisnanterre.fr/>

Bonus aux diplômés

Pour celles et ceux qui souhaitent suivre des cours ou activités en plus de leur diplôme, l'Université Paris Nanterre propose un système de « **bonus au diplôme** », de la Licence 1 au Master 2.

Les offres sont décrites sur le site :

<http://modules-transversaux.parisnanterre.fr/>

dans la rubrique « Bonus aux diplômés ».

MODALITES DE CONTROLE ET EXAMENS

L'évaluation des enseignements est organisée conformément aux textes suivants votés à la CFVU :

- les **Modalités de Contrôle des Connaissances générales de l'université (MCC générales)** : les MCC générales définissent le cadre commun aux évaluations organisées à l'université.
- les **Modalités de Contrôle des Connaissances spécifiques (MCC spécifiques)** : le présent livret pédagogique précise la mise en œuvre détaillée des évaluations de votre formation.
- les **Chartes de l'université**, qui définissent les aménagements pour des publics spécifiques :
 - Charte d'accueil et d'accompagnement des étudiant·e·s en situation de handicap et à besoins spécifiques
 - Charte des étudiant·e·s d'échanges
 - Charte des sportifs de haut niveau
 - Charte des engagements.

Modalités générales

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences 2014-2018 (MCC générales) sont accessibles sur le portail étudiants (<http://etudiants.parisnanterre.fr/>) du site de l'université, Rubrique "Formation" / "[Evaluation et examens](#)".

Modalités spécifiques

Les modalités spécifiques de contrôle des connaissances sont précisées ci-dessus dans la rubrique "Modalités de contrôle" pour chaque EC.

Le redoublement dans cette formation est soumis à l'instruction de la demande circonstanciée. La procédure est détaillée dans le document « Procédures et calendriers d'inscription », en ligne sur le site de l'université.

Délivrance du diplôme

Les modalités et formulaires de délivrance de diplômes sont accessibles sur le portail étudiants (<http://etudiants.parisnanterre.fr/>) du site de l'Université, Rubrique : "Formation" / "[Demandez votre diplôme](#)".

CHARTRE DU VIVRE-ENSEMBLE

Séance du CA du 07 avril 2014

L'Université Paris Ouest Nanterre la Défense est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPCSCP) régi par les articles L. 711-1 et suivants du Code de l'éducation. La communauté universitaire se compose d'étudiant-e-s et de personnel répartis sur les sites de Nanterre, Ville d'Avray, Saint-Cloud et la Défense. Le fonctionnement harmonieux de notre Université exige que chacun-e respecte les règles du savoir-vivre ensemble rappelées dans la présente charte.

Egalité et non-discrimination

Le fonctionnement de l'Université et la réussite de chacun-e s'enrichissent de la singularité des personnes qui composent notre communauté.

Toute discrimination, notamment sur le sexe, l'origine, l'âge, l'état de santé, l'apparence, le handicap, l'appartenance religieuse, la situation de famille, l'orientation sexuelle, les opinions politiques ou syndicales, est prohibée.

L'Université promeut l'égalité entre les femmes et les hommes et lutte contre les stéréotypes de genre.

Laïcité

Conformément au principe constitutionnel de laïcité, rappelé par l'article L. 141-6 du Code de l'éducation, l'Université Paris Ouest Nanterre la Défense est un établissement laïque et indépendant de toute emprise religieuse ou idéologique.

Le campus de l'Université et les activités qui y sont menées doivent respecter l'exigence de neutralité des services publics. Les agents de l'Université ne doivent porter aucun signe religieux ostentatoire.

Les cours, les examens et l'organisation des services respectent strictement le calendrier national et ses règles d'application fixés par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Liberté d'expression et d'opinion

L'enseignement et la recherche visent au libre développement scientifique, créateur et critique, dans le respect de la liberté d'expression et d'opinion. L'exercice de la liberté d'expression doit être respectueuse d'autrui et être exempte de tout abus relevant de la diffamation et de l'injure (outrance, mépris, invective). Elle ne saurait porter atteinte aux différentes missions de l'Université.

La participation démocratique est essentielle à la vie de l'établissement. Des élections sont organisées pour les étudiant-e-s et les personnels, permettant la participation de tout-e-s aux choix et décisions de l'Université.

Respect des personnes et de l'environnement

Chacun-e doit travailler dans un esprit de respect mutuel excluant toute forme de harcèlement moral ou sexuel, de menaces, de violences physiques ou verbales, et toute autre forme de domination ou d'exclusion.

Chacun-e doit respecter l'environnement de travail sur l'ensemble des sites de l'Université. Le respect des règles d'hygiène et de sécurité et la recherche d'un développement durable sur le campus garantissent un environnement respectueux du bien-être de chacun-e.

Les tags, graffitis, affichages sauvages et jets de débris constituent une dégradation volontaire de l'environnement de travail et sont prohibés. Les débris doivent être déposés dans les endroits idoines.

L'ensemble de la communauté universitaire se mobilise afin de garantir le respect des principes édictés dans la présente Charte. Les contrevenant-e-s aux règles énoncées dans la présente charte s'exposent à des sanctions disciplinaires, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

En cas de difficulté concernant l'application des règles du savoir-vivre ensemble, des instances et services de l'Université sont à votre disposition (le comité d'hygiène, sécurité et condition de travail, la direction des ressources humaines, le service de médecine préventive, le service d'action sociale, les organisations syndicales, les instances paritaires comme les instances élues de l'Université).

Vous pouvez également envoyer un courriel à l'adresse vivre-ensemble@parisnanterre.fr.